

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Il s'agit, Monsieur le Maire, mes chers Collègues, d'un rapport ayant trait aux dotations aux Maires d'arrondissement pour l'année 2011. Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Mme BERTRIX-VEZA Bernadette : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, le montant total des dotations aux mairies d'arrondissement dépasse à peine 5,7 M€ : c'est dire si les moyens affectés à l'action de proximité déléguée aux maires d'arrondissement sont faibles, à peine le budget d'une commune de 7.000 habitants pour l'ensemble des arrondissements, même si d'autres moyens sont affectés par le budget général aux mairies d'arrondissement.

Vous le savez Monsieur le Maire, nous militons pour que les questions de proximité (écoles, petite enfance, associations, équipements de proximité, démarches administratives, propreté, ...) soient totalement déléguées aux Maires d'arrondissement.

La réforme des collectivités territoriales entre dans sa phase opérationnelle, avec l'adoption prochaine du projet de loi, qui prévoit la création de « métropoles » pouvant exercer des compétences départementales et régionales, ainsi que des « pôles métropolitains » de type confédéral et regroupant pour certaines missions, plusieurs EPCI, et dont vous êtes un ardent promoteur.

Nous espérons de la réforme territoriale en cours, une simplification du millefeuille administratif. Nous regrettons le manque d'audace de l'ensemble de la classe politique sur ce sujet !

Pouvez-vous nous indiquer, Monsieur le Maire, si à titre personnel vous envisagez la transformation du Grand Lyon en métropole, et sous quelle forme vous pensez ouvrir le débat démocratique à ce sujet ? A cette occasion, ne pourrions-nous pas expérimenter une simplification locale du millefeuille et déléguer, à l'échelon de l'arrondissement, l'ensemble des dossiers de proximité ?

M. LE MAIRE : Merci Madame Bertrix, je pensais, comme me l'avait demandé M. Geourjon, réunir une commission, pour que l'on en discute ensemble. Donc, je vais réunir la commission puis on en discutera ensemble, de manière à ne pas être impérial dans la gestion !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)